



Ressources éducatives pour la 3e édition du concours de photographies
« Monuments de beauté de l'océan Indien »
Label « Bicentenaire de la Photographie » du Ministère de la culture français.

I. Préambule

A. Approche thématique

La photographie présentée doit illustrer le thème, « **Monuments de beauté de l'océan Indien** ».

Étymologiquement, le mot « monument » provient du latin « *monumentum* », qui signifie « ce qui rappelle » ou « ce qui fait souvenir ». Il dérive du latin « *monere* », qui signifie « avertir », « faire se souvenir » ou « rappeler à la mémoire ».

Un monument est **un ouvrage d'architecture, de sculpture ou un ensemble artistique destiné à perpétuer le souvenir d'une personne, d'un évènement ou pour incarner des idées d'importance universelle**. Il a une fonction symbolique de mémoire collective. Il matérialise la mémoire dans l'espace public, que ce soit pour glorifier ou pour avertir et **démontre une réelle intention** de mise en valeur culturelle, historique, symbolique ou artistique.

Une œuvre contemporaine peut être reconnue comme un monument si elle désigne une forme nouvelle de mémoire, un acte artistique, politique ou mémoriel. Symboliquement, elle représente un « monument artistique ».

Un **monument de beauté est particulièrement remarquable** par sa beauté, son importance dans l'histoire en général ou dans l'histoire de l'art en particulier et/ou par le savoir-faire utilisé pour sa création que celui-ci soit rare ou simplement reconnu. Il est le fruit du génie créatif humain mais il peut avoir subi les effets du temps et de son environnement naturel.

Le monument choisi doit être **localisé dans un des territoires du sud-ouest de l'océan Indien**, soit à La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, au Mozambique, aux Comores ou aux Seychelles.

Le concours **Monuments de beauté de l'océan Indien** invite à la réflexion et à la mise en lumière d'événements marquants des sociétés indianocéaniques, en liant **histoire et mémoire** et en interrogeant la pratique commémorative à travers les histoires racontées et celles qui manquent.

B. Dimension esthétique

Il est ici attendu des élèves un travail sur l'esthétique. Esthétique du grec « aisthêtikós » est, ce qui caractérise ou définit le beau. L'esthétique cherche à définir des normes pour plaire au regard et à l'esprit, normes variant selon les civilisations.

Le concours *Monuments de beauté de l'océan Indien* a pour objectif de permettre aux collégiens d'exprimer leur sensibilité artistique et leur capacité à transmettre une ou des émotions par l'image. Sera ici jugée la capacité d'une photographie à capter l'attention, à susciter une réaction immédiate et à se démarquer visuellement.

II. Fiche outil – Photographie

A. Cadre technique

L'objet de ce concours est de permettre aux élèves de montrer leurs compétences en technique photographique et leur approche de la composition d'une image. Seront pris en compte :

- La maîtrise de l'exposition, de la lumière (naturelle ou artificielle) et des ombres ;
- La composition de l'image ainsi que le cadrage du monument et des éventuels éléments l'environnant ;
- La cohérence du choix du point de vue (à hauteur du sujet, plongée, contre-plongée), de la profondeur et de la perspective ;
- La cohérence du choix du cadre : format paysage, portrait, carré ;
- La qualité de la photographie, que ce soit lors de la prise de vue, ou lors de l'envoi de leur travail ;
- La qualité et la valeur ajoutée des éventuelles retouches sur la photographie ;

B. Matériel

Le choix du matériel utilisé est libre à chacun. Tous les supports photographiques sont acceptés, de la photo numérique à la photo argentique, en passant par le polaroid ou le cyanotype (liste non exhaustive).

C. Conseils

- Faire attention à la composition de l'image : quel est ou quels sont les éléments sur lesquels nous devons porter notre attention ? Qu'est-ce qui est donné à voir au premier plan, au second plan ?
- Porter une attention particulière à la perspective. En ajustant simplement l'angle, la distance, le point de vue, l'ambiance et le sens de l'image changent.
- Faire attention à l'éclairage. Il s'agit de vérifier si la lumière est suffisante pour que le sujet soit visible, ou si elle n'est pas trop forte au risque de créer des ombres indésirables. L'heure de la journée, la saison ou la météo sont des facteurs à prendre en compte lors de la prise de vue.

III. Fiche outils - Dossier

Le dossier, annexe à la photographie du monument, est un rendu obligatoire du concours. Toute participation sans dossier sera éliminatoire.

Le format du dossier est libre : vidéo, texte, podcast, bande dessinée, diaporama etc... (liste non exhaustive). Tous les supports sont acceptés.

Il contient, à minima, les éléments suivants :

- le titre donné à la photographie ;
- la date et le lieu précis de la prise de vue de la photographie ;
- les caractéristiques techniques de la photographie, l'appareil utilisé, le format choisi ;
- une description du monument (histoire, lieu, contexte de création) ;
- une explication/argumentation sur le choix du monument et, une analyse de sa portée symbolique et de son impact ;
- une explication sur les choix techniques et esthétiques faits (choix de la prise de vue, de la technique photographique, le choix du matériel, du cadrage, des couleurs, des angles, de la lumière, des ombres etc...

Tout document ou source qui aurait été utilisé pour la confection du dossier (article, documentaire, film, livre etc...) doit être référencé.

La qualité et l'originalité de l'explication seront également prises en compte dans l'évaluation du jury.

Néanmoins, pour des raisons d'équité, le dossier devra respecter **un format maximal en fonction du média utilisé** :

- 5 minutes maximum pour une vidéo ou un audio ;
- 10 diapositives maximum pour un diaporama/powerpoint ;
- 3 pages maximum pour un texte écrit ;
- 3 pages maximum de dessin/peinture ou autre art visuel.

Le jury doit être en mesure de pouvoir évaluer l'investissement et l'engagement des élèves dans toutes les étapes de la conception du dossier, de la collecte d'informations à la prise de vue et la réalisation du dossier.

IV. En savoir plus

D'autres conseils, ainsi que les actualités du concours, seront disponibles sur les différents réseaux sociaux de l'Iconothèque historique de l'océan Indien :

- Instagram : @iconotheque_ihoi
- Facebook : Iconothèque historique de l'océan Indien - IHOI
- LinkedIn : Iconothèque historique de l'océan Indien

Rendez-vous également sur la chaîne YouTube de l'IHOI pour le Webinaire du concours : <https://www.youtube.com/@iconothequehistoriqueocean3675>

V. Barème de notation du jury

Critères de notation	Points
1. La photographie	10
<p>1.a. Le choix du monument Le jury vérifiera s'il s'agit bien d'un monument de beauté de l'océan Indien tel que décrit dans le règlement du concours.</p> <p><i>Monument : Ouvrage d'architecture ou de sculpture, édifié pour perpétuer la mémoire d'une personne, d'un évènement ou pour incarner des idées d'importance universelle ou d'un évènement remarquable. Il est le fruit du génie créateur humain.</i></p>	2
<p>1.b. La technique de prise de vue de la photographie Le jury appréciera la qualité du cadrage de l'image ainsi que la maîtrise des outils photographiques et informatiques.</p>	2,5
<p>1.c. La dimension esthétique de la photographie Le jury appréciera les qualités esthétiques de l'image. Seront notés l'harmonie (forme, couleurs, masses), l'équilibre et la dimension artistique et visuelle de l'image.</p>	2,5
<p>1.e. La créativité de la photographie Le jury portera une attention particulière à l'originalité de la photographie, que ce soit le sujet, le support ou la composition de l'image (angle de prise de vue, vision personnelle, jeux de lumière, ombres, mise en scène, flous, etc...)</p>	2
<p>1.d. Impact de l'image Le jury appréciera les messages ou émotions véhiculées dans l'image.</p>	1
2. Le dossier et l'argumentaire	10
<p>2.a. Approche de la thématique Le jury appréciera la réflexion menée par les élèves sur la thématique « Monuments de beauté de l'océan Indien », la cohérence entre le contenu et la forme du dossier, ainsi que la capacité à présenter et à justifier le choix du monument et du matériel utilisé.</p>	3
<p>2.b. La capacité à expliquer les enjeux mémoriels liés à ce monument de beauté Le jury appréciera la réflexion menée par les élèves sur la dimension patrimoniale et mémorielle de leur production.</p>	2
<p>2.c. La créativité du dossier et des documents annexes Le jury appréciera la manière dont le groupe s'est engagé dans une réflexion et a travaillé la forme du dossier.</p>	2,5
<p>2.d. L'investissement Le jury appréciera l'investissement des élèves dans leur projet</p>	2,5